

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1713>



Indécence

- Les raisons d'adhérer à l'Association - Glossaire du citoyen -



Date de mise en ligne : vendredi 7 février 2020

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Il est difficile de parler de politique quand il s'agit d'une situation aussi douloureuse que la perte d'un enfant.

Et pourtant, ce qui vient de se passer est révélateur.

Dans un premier temps, la majorité parlementaire rejette l'augmentation de cinq à dix jours du congé accordé aux parents qui perdent un enfant. Le Gouvernement est contre, il ne se trouve pas de voix au Parlement pour rappeler les ministres à un minimum de décence.

Second temps, le Président, expert en stratégie de l'émotion invite le gouvernement à faire preuve d'humanité.

Troisième temps, le Gouvernement se flagelle en reconnaissant une erreur.

Quatrième temps, la majorité parlementaire vote sans mot dire dans l'autre sens.

Voulez vous la preuve qu'il n'y a plus de pouvoir législatif en France ? Vous l'avez.

Nous ne vivons pas en dictature, c'est certain. Nous ne vivons plus dans une Démocratie, régime ou le pouvoir arrête le pouvoir.

Comment qualifier ce que nous vivons ?

Un césarisme à durée déterminée ou le citoyen a la parole un Dimanche tous les cinq ans puis est invité à se taire.

En même temps, il est prié d'acclamer. C'est sans doute trop.